

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N° 2024-340
Délégation de signature en l'absence du Maire à
Madame Véronique GESTIN - 4ème maire-adjointe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-17 et L.2122-18,
Vu la délibération du conseil municipal du 22 janvier 2024 portant élection de Madame Véronique GESTIN en qualité de 4^{ème} maire-adjointe,

Vu l'arrêté n° 2024-055 portant délégation de fonction à Madame Véronique GESTIN, 4^{ème} maire-adjointe chargée des questions relatives à la Ville vivante, à l'attractivité économique et commerciale, aux entreprises solidaires,

Considérant que le Maire, Monsieur Jean-François DELAGE, sera absent du 15 au 31 juillet 2024 inclus,

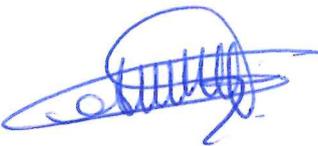
ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Madame Véronique GESTIN, quatrième maire-adjointe, chargée des questions relatives à la Ville vivante, à l'attractivité économique et commerciale, aux entreprises solidaires, remplacera Monsieur le Maire **du 15 au 31 juillet 2024 inclus**, selon les modalités définies aux articles susvisés du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 2 : Un exemplaire de cet arrêté sera adressé :

- A la Préfète du Val-de-Marne,
- Au comptable de la commune,
- Et notifié à l'intéressée.

Spécimen de signature :



Fait au Kremlin-Bicêtre le 8 juillet 2024

Le Maire,
Jean-François DELAGE



Délais et voies de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens »

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20240708-2024-340-AR
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024